RCS : TOULOUSE
Code greffe : 3102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 03996
Numéro SIREN : 799 292 842
Nom ou dénomination : CELENA

Ce dépôt a été enregistré le 18/10/2021 sous le numéro de dépôt A2021/023146

CELENA

Société par actions simplifiée au capital de 532 000 euros
Siège social : 3 Avenue du Girou, ZI Eurocentre, 31620 VILLENEUVE LES BOULOC

799 292 842 RCS TOULOUSE-31000

LES SOUSSIGNES :

- **Madame Céline ROSSI CARRASCO**
 demeurant 68 Chemin de la Plaine, 31790 ST JORY
 propriétaire de 159.600 actions ordinaires

- **Monsieur Mathieu ROSSI**
 demeurant 68 Chemin de la Plaine, 31790 ST JORY
 propriétaire de 372.400 actions ordinaires

Détenant ensemble 532.000 actions, soit la totalité des actions de la société par actions simplifiée CELENA désignée ci-dessus,

ONT PREALABLEMENT RAPPELE :

- QUE conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce et de l'article 22 des statuts, les décisions collectives des associés peuvent résulter du consentement de tous les associés exprimé dans un acte,

APRÈS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU DOCUMENT SUIVANT :

- Le texte des projets de décisions,

CECI PREALABLEMENT RAPPELE, LES ASSOCIES ONT PRIS, A L'UNANIMITE, LES DECISIONS SUIVANTES PORTANT SUR :

- Nomination d'un Commissaire aux Comptes titulaire,
- Pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE DECISION

La collectivité des associés, décide de nommer en qualité de second Commissaire aux comptes titulaire :

- La société JEAN-MICHEL PACINI ET ASSOCIES, Société à responsabilité limitée au capital de 100.000 euros dont le siège social est sis 13 rue Paule Raymondis 31200 TOULOUSE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 439 722 232,

pour une période de six exercices, courant à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2020, premier exercice à contrôler, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

CRC

La collectivité des Associés prend acte que la société JEAN-MICHEL PACINI ET ASSOCIES ont fait savoir à l'avance qu'ils acceptaient les mandats qui viendraient à leur être confiés et ont déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdits mandats.

SECONDE DECISION

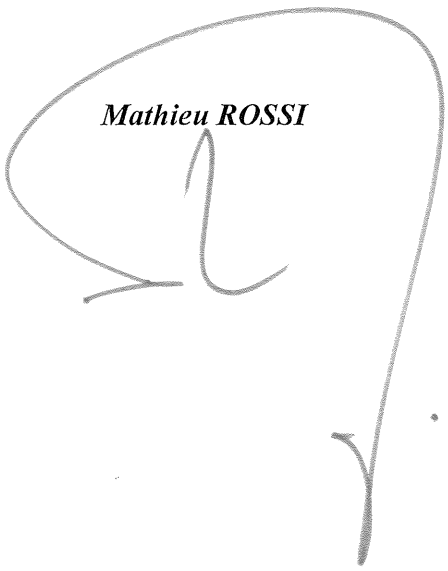
La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal, notamment à la SELARL AxiomAvocats 9 rue Matabiau 31000 Toulouse, pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

A toutes fins utiles, il est précisé que la société AEC AUDIT, Commissaire aux comptes titulaire de la Société, a été dûment informée du présent projet de décisions unanimes.

Fait à VILLENEUVE LES BOULOC
Le 1er septembre 2021

Mathieu ROSSI



Céline ROSSI CARRASCO

